

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 29 MARS 2018

13/1 - PRESENTATION DES DECISIONS PRISES EN MATIERE DE  
CLASSEMENT DES SPECTACLES ORGANISES SALLE ALLENDE DE  
JANVIER A AVRIL 2018

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a exercé la délégation qu'il a reçue du conseil municipal en application de la délibération n° 9/1 en date du 30 juin 2017 pour fixer les tarifs des spectacles organisés par la Ville à la salle Allende de janvier à avril 2018 selon la grille suivante :

PEEK & BOO	Catégorie E
MONS FAIT SON CIRQUE	Catégorie E
APPELS ENTRANTS ILLIMITES	Catégorie E
LA CONCIERGE DU 21	Catégorie E
BOouuH !!!	Catégorie E

Pour rappel, les tarifs de la catégorie E ont été fixés selon la grille suivante :

Tarif plein adulte	8 €
Tarif réduit*	6 €
Tarif – 12 ans	4 €
Tarif adulte Mons	5 €
Tarif – 12 ans Mons**	3 €

\*Tarif réduit : - 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux (justificatif à produire)

\*\*sur présentation de la carte « Mons Espace Famille »